



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 13/03/19

Dispensation par les pharmaciens d'officine de médicaments à prescription obligatoire dans des conditions encadrées : l'Ordre salue l'adoption de cet amendement par les députés de la commission des affaires sociales

L'Ordre national des pharmaciens accueille avec satisfaction l'adoption par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale de l'amendement déposé par le rapporteur du projet de loi de santé, Thomas Mesnier. Il s'agirait de permettre aux pharmaciens d'officine, en pleine coopération avec les médecins, de délivrer aux patients des médicaments à prescription obligatoire pour des maladies aiguës du quotidien sur la base de protocoles, permettant ainsi une dispensation sécurisée.

Cette première étape du processus parlementaire représente une avancée majeure en termes de santé publique pour le patient, qui faciliterait ainsi son accès aux soins.

« Je salue l'action menée par les parlementaires pour apporter une réponse à cette problématique rencontrée par les Français, en cas d'impossibilité de consulter un médecin dans un délai raisonnable. », déclare Alain Delgutte, Président du conseil central de la section A, représentant les pharmaciens titulaires d'officine.

« Nous nous félicitons de cette proposition qui va améliorer la prise en charge et simplifier le parcours de soins des patients. », ajoutent Jérôme Parésys-Barbier, Président du Conseil central de la section D, représentant les pharmaciens adjoints d'officine et autres exercices et Brigitte Berthelot-Leblanc, Présidente du conseil central de la section E, représentant les pharmaciens d'outre-mer.

« Je souhaite que médecins et pharmaciens poursuivent les travaux déjà engagés pour une mise en oeuvre rapide de cette mesure, en s'inspirant des recommandations internationales. », conclut Carine Wolf-Thal, Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Anne-Laure Berthomieu
aberthomieu@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

PRPA
Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr
Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr
Tél : 01 77 35 60 98